Ouverture des magasins le dimanche

Par **Yann**, le **14/12/2007** à **18:38**

Petit débat d'actualité.

Les syndicalistes hurlent à la régression sociale. Les patrons se frotent déjà les mains.

Qu'en pensez vous?

A vos clavier...

Par **Morsula**, le **14/12/2007** à **19:06**

Moi ça me tracasse pas spécialement, je trouve que c'est une bonne chose de libérer les forces de travail !lol Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **14/12/2007** à **19:07**

Le sujet est délicat, et je ne voudrais pas en faire un sujet politique.

Pour ma part, le dimanche est la seule journée chômée de la semaine, sachant que je travaille 3 vacations de 11 heures par semaine, plus une demi, et que je suis d'astreinte les autres jours (je ne travaille pas, mais on peut me rappeler). Dans ce cas, le dimanche prend une saveur particulière.

Donc, pour en venir au fond, deux choses me chagrinent :

1) les enseignes qui ouvraient le dimanche le faisaient en payant des amendes. Dans l'argumentaire médiatique pour permettre l'ouverture dominicale, j'ai entendu "de toute façon, puisqu'on le fait quand même autant légaliser, et les amendes payées pourront aller vers les salariés". D'un point de vue du respect du droit, cela me pose un pb : on viole la loi, et pour qu'elle ne soit plus violé, on finit par obtenir qu'elle change ! C'est la porte ouverte à toutes les fenêtres...(la vérité !)

2) c'est un peu nase de ma part, mais même si je ne vais pas à la messe, le dimanche est la seule journée où les parents et les enfants sont certains d'être ensembles. Ca me gêne donc

que certains parents salariés vont être obligés de travailler le dimanche.

Bon, enfin, je n'en fait pas un point dur. Autrement dit, ça ne me choque pas plus que ça. Si ça aide les petits salaires, tant mieux.

Voili voilou...

Par **SoNnY54**, le **14/12/2007** à **19:25**

Apparament ce serai sur la base du volontariat et rémunéré le double donc pourquoi pas.
Ce qui serait interessant en revanche c'est que le salarié puisse choisir son jour de repos en contre partie,
le samedi par exemple, dans l'esprit de garder quand même des liens familiaux comme l'a souligné x-ray. :)) :))

(comme quoi on peut être daccord sur quelquechose Image not found or type unknown Image not found or type unknown)

Par **x-ray**, le **14/12/2007** à **19:27**

Bah, ca m'fait plaisir, tiens !!!

Par **Morsula**, le **14/12/2007** à **19:37**

Oh non, moi j'ai envie de critiquer SoNnY54, son pseudo me plaît pas, je vais changer d'opinion politique et même d'opinion tout court, juste pour le plaisir de pouvoir me chamailler, :twisted: :arrow:

niark, niark Image not found or type unknown Image not found or type unknown

C'est vrai que selon les métiers le dimanche reste souvent la seule journée pour se retrouver tous ensemble, mais dans la mesure où ça serait sur la base du volontariat et payé double c'est une option intéressante tout de même.

Par **Yann**, le **15/12/2007** à **09:14**

[quote="SoNnY54":3pus9jch]Apparament ce serai sur la base du volontariat et rémunéré le double donc pourquoi pas.
Ce qui serait interessant en revanche c'est que le salarié puisse choisir son jour de repos en contre partie,
le samedi par exemple, dans l'esprit de garder quand même des liens familiaux comme l'a

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

souligné x-ray. :)) :))

(comme quoi on peut être daccord sur quelquechose Image not found or type unknown)[/quote:3pus9jch]

Le problème à mon avis c'est que la notion de volontariat est très relative en pratique. Bien sûr personne ne sera obligé de bosser le dimanche, mais le jour de l'entretien d'embauche on va lui poser la question, et qui sera engagé entre celui qui accepte et celui qui refuse?

Je suis plutôt pour une ouverture les dimanches, mais c'est très égoïste de ma part. De plus, je trouve les arguments avancés par le patronat pour le justifier plutôt discutables. Ils visent exactement le genre de clientèle que je suis et c'est tout, dire que c'est pour le bien des salariés, c'est de la [img:3pus9jch]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/censored-232335.gif[/img:3pus9jch]

Par **Camille**, le **15/12/2007** à **09:39**

Bonjour,
Je n'ai jamais bien compris comment une démocratie pouvait obliger ses "ouailles" à se reposer un certain jour de la semaine sans leur demander leur avis, sous prétexte que ce serait le seul jour de la semaine permettant de voir ses enfants et sa famille. Et si, moi, j'ai pas envie de voir mes enfants ou ma famille ou que j'ai d'autres solutions pour voir tout ce petit monde un autre jour que le dimanche ?
Qui a décidé que c'était le seul jour possible ?

[quote="x-ray":2f3j0b8b]
1) les enseignes qui ouvraient le dimanche le faisaient en payant des amendes. Dans l'argumentaire médiatique pour permettre l'ouverture dominicale, j'ai entendu "de toute façon, puisqu'on le fait quand même autant légaliser, et les amendes payées pourront aller vers les salariés". D'un point de vue du respect du droit, cela me pose un pb : on viole la loi, et pour qu'elle ne soit plus violé, on finit par obtenir qu'elle change ! C'est la porte ouverte à toutes les fenêtres...(la vérité !)
[/quote:2f3j0b8b]
Oui, mais on peut en dire autant du repos obligatoire du dimanche qui a été institué à cause des abus. Donc, on a interdit le travail le dimanche plutôt que de sanctionner les abus. Plutôt que de sanctionner les violations, on a interdit.

Et qui a parlé [u:2f3j0b8b][b:2f3j0b8b]d'obliger[/b:2f3j0b8b][/u:2f3j0b8b] le travail le dimanche ? Ceux qui sont contre parlent d'obligation, alors que ceux qui sont pour parlent de possibilité. On n'est plus tout à fait à l'époque de Germinal...

Par **x-ray**, le **15/12/2007** à **10:36**

Bonjour Camille :

1) Sur la famille, je parle d'expérience. Chacun est effectivement libre de s'organiser comme il

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

le veut avec ses enfants. Mais l'école, ça existe, et en dehors du dimanche, il n'y a que le mercredi de libre...Espérons que l'on ait pas besoin de vous ce jour là...

2) Sur l'obligation, comme l'a dit Yann, le pb c'est que même si elle n'est pas légale, la pression fera qu'elle risque de l'être dans les faits.

3) le choix passé de l'interdiction de travailler le dimanche est un choix lié à des questions religieuses. Etant donné les données statistiques sur le sujet, un autre jour pourrait effectivement être choisi...

4) le problème d'individualiser ce jour chômé est celui du contrôle. Comment vérifier que tous les employé d'une entreprises ont effectivement (et pas seulement en droit) un jour chômé s'il est différent pour chacun d'eux...Le choix d'un jour unique et commun rendait ce contrôle plus aisé.

5) Sur la sanction des abus par l'interdiction pure et simple du passé, les abus dont vous faîtes état n'étaient pas précédemment encadrés. Le travail le dimanche l'est. Aujourd'hui, ouvrir constitue donc bien une violation de la loi, ce qui n'était pas le cas avant que la loi n'existe...cqfd

6) Avec des "si moi, j'ai envie de" ou des "si moi je ne veux pas", comme vous débutez votre message, est-il encore besoin de parler de démocratie ensuite ? La volonté générale n'est pas constituée de la somme des volontés individuelles. Sinon, il n'y a pas de société possible. Et si moi, j'ai envie que ma fille de 6 ans aille au turbin pour arranger mes fin de mois ? Est-ce qu'on m'a demandé, à moi, en 89, si j'étais d'accord avec la Déclaration des droits de l'enfant ?? Ca ne tient pas la route.

7) Si vous me relisez, je n'ai jamais dit que j'étais contre à 100%, et je ne comprends pas le ton de votre message (d'où celui du mien). Si le choix du salarié est respecté, je ne suis pas plus opposé que ça à ce qu'il dispose de ce choix.

8)

Image not found or type unknown Vivement demain, que j'aille faire mes courses de Noël !! On n'es plus au temps de :oops:

germinal, non mais !! Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **15/12/2007** à **13:52**

Pour ma part je serais pour que les magasins soient ouvert le dimanche, je trouve que le dimanche la ville est trop morte c'est d'ailleurs pour ça que quand j'ai le temps de sortir le :idea:

dimanche je vais en Belgique où tout est ouvert Image not found or type unknown (et vu que je ne veux pas faire dans le commerce et que je déteste les réunions familiales je ne serais pas pénalisée !!

HOUUU

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:twisted:

Image not found or type unknown

)

Par **Murphys**, le **16/12/2007** à **11:05**

Je pense qu'on oublit les employés dans le sondage.
Je ne suis pas opposé à l'ouverture de magasins le dimanche, loin de là mais pas question de signer un cheque en blanc aux patrons.
Il faut que cela reste sur la base du volontariat, et qu'on ne force pas les employés dans des clauses les obligeant à travailler le dimanche. Il faut également que ces horaires restent largement majorés. Bref, il faut de sérieuses garanties pour les employés.

Par **Camille**, le **16/12/2007** à **15:12**

Bonjour,
Oui, bien sûr, bien sûr, mais pourquoi ne semble-t-on pas se poser dès maintenant la question avec les (nombreux, boulangeries, pâtisseries, fleuristes, petites surfaces alimentaires, etc,...) commerces déjà autorisés à ouvrir le dimanche ? En quoi en autoriser d'autres poserait-il un problème différent ? En quoi le fait de généraliser la mesure poserait-il un problème nouveau ?

Par **406**, le **16/12/2007** à **23:24**

si çà peut aider,par exemple, des étudiants à payer leur étude en bossant le dimanche, je suis d'accord (avec volontaria et tutti quanti...) . de toute façon, à leur âge, ils n'ont en général pas d'enfant donc pas de "vie de famille". plus tard, leur besoin seront différent et préféreront avoir les magasins ouvert le dimanche pour emmener leur chtit famille dans les boutiques pour aménagement (le ravito, c'est plutôt le samedi...) et ne voudront plus bosser le dimanche...
:wink:

Image not found or type unknown

Par **candix**, le **16/12/2007** à **23:29**

j'avais vu un reportage aux infos l'autre jour, je crois que c'est à Toulouse, les magasins n'avaient pas l'autorisation d'ouvrir les 2 dimanches avant Noël. Bah tous les commerçants ralaient et les clients aussi.

Moi je pense que si ca arrange les deux parties (salariés et patron) pourquoi pas

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Camille**, le **17/12/2007** à **07:00**

Bonjour,
[quote="candix":1to52h9i]
Moi je pense que si ca arrange les deux parties (salariés et patron) pourquoi pas[/quote:1to52h9i]
Oui et, euh... si les magasins qui ouvrent le dimanche restaient désespérément vides, le problème serait vite réglé.
D'où sortent donc tous ces gens qui viennent dans ces magasins ce jour-là ? Des étrangers, des nantis, des extra-terrestres ?
Le plus drôle, c'est qu'il y en a certainement parmi eux qui répondraient négativement à un sondage sur l'ouverture des magasins le dimanche...

Par **Camille**, le **17/12/2007** à **07:12**

Bonjour,
[quote="x-ray":xiezpfev]
6) Avec des "si moi, j'ai envie de" ou des "si moi je ne veux pas", comme vous débutez votre message, est-il encore besoin de parler de démocratie ensuite ? La volonté générale n'est pas constituée de la somme des volontés individuelles. Sinon, il n'y a pas de société possible. Et si moi, j'ai envie que ma fille de 6 ans aille au turbin pour arranger mes fin de mois ? Est-ce qu'on m'a demandé, à moi, en 89, si j'étais d'accord avec la Déclaration des droits de l'enfant ?? Ca ne tient pas la route.
[/quote:xiezpfev]
Oui, justement, vous pouvez me rappeler la date du référendum qui a décidé que le dimanche serait obligatoirement chômé ? De quelle volonté générale parlez-vous ? Ou qu'appelez-vous une démocratie ?
Si la volonté générale n'est pas constituée de la somme des volontés individuelles dans une démocratie, alors de quoi est-elle constituée et qui en décide ?
Et à partir du moment où le dimanche est remis en question, pourquoi ne pas organiser un référendum, justement ?

Par **Yann**, le **17/12/2007** à **07:16**

Oui, mais organiser tout par référendum c'est pas franchement une solution! Si on élit un chef d'Etat et des parlementaires, c'est justement pour ne pas faire de référendum tous les week-end.

Par **Camille**, le **17/12/2007** à **07:17**

Bonjour,
[quote="Yann":15ssh233]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Qu'en pensez vous?
[/quote:15ssh233]

Euh... au fait... comment répond-on par oui ou par non à une question qui commence par "Etes-vous pour ou contre..." ?
:wink:

Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **17/12/2007** à **10:41**

[quote="Camille":26mgrqew]De quelle volonté générale parlez-vous ? Ou qu'appelez-vous une démocratie ?
Si la volonté générale n'est pas constituée de la somme des volontés individuelles dans une démocratie, alors de quoi est-elle constituée et qui en décide ?[/quote:26mgrqew]

Bon pour moi dimanche travaillé ou pas, je n'ai pas vraiment réfléchi sur la question, donc je ne viens pas dans le débat à ce propos, mais sur le point touché par x-ray et contesté par Camille.

Alors on voit ça en première année de droit que la somme des intérêts particuliers ne revient pas du tout au même que l'intérêt général. Sinon l'intérêt général serait un beau b0rdel moi :lol:

j'vous le dis Image not found or type unknown

http://www.vie-publique.fr/decouverte-i ... liers.html
;)

Tiens Camille ceci répondra à ta question Image not found or type unknown

Et pour faire court la volonté générale c'est une volonté supérieure aux volontés individuelles réunies.

Par **x-ray**, le **17/12/2007** à **12:00**

Camille,

Sur la volonté générale, il faut relire Rousseau.

Sur le problème qui nous occupe, c'est une loi de 1906 qui a institué le repos dominical. La loi, expression de la volonté générale, n'implique pas d'être adoptée avec l'accord des citoyens. On parle bien de "mandat" parlementaire : on délègue au parlementaire, en lui donnant sa "voix", le droit de choisir pour nous au nom de la Nation... Le vocabulaire est on

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ne peut plus clair !!

Enfin, l'article 27 de la constitution de 1958 prévoit que tout mandat impératif est nul, donc qu'une fois la voix reçue, le député n'a pas à vous rendre de compte.

Si on accepte pas la loi, on renonce à la démocratie, fut-elle indirecte. Si on veut qu'elle change, on le dit lors des élections...

Encore une fois, sur le fond, je n'ai rien contre le fait que l'on puisse travailler le dimanche si ça peut arranger les affaires des uns ou des autres. Frontalier moi aussi, je reconnais qu'il m'arrive d'aller en Belgique profiter des souplesses de la loi belge !!! Et comme vous l'avez justement noté, j'achète moi aussi du pain le dimanche, et il faut bien que quelqu'un le fasse...

Je dis simplement que les modalités de mise en oeuvre devront être précises pour éviter les abus.

Par **x-ray**, le **17/12/2007** à **12:19**

Juste une précision : tout ce que j'ai écrit ne suppose pas que le système soit bon. Simplement, soit on l'accepte, et dans ce cas, il n'y a pas à ergoter sur le fait que la loi ait été "arbitraire" en fixant le dimanche comme jour chômé. Soit on ne l'accepte pas, mais encore faut-il que le système proposé en remplacement puisse induire un respect par la minorité des choix de la majorité. A mon avis, c'est pour cette raison que Rousseau recoure au subterfuge de la volonté générale, qui, en déconectant les choix fait au nom de cette volonté supérieure de ceux qui ont permis son expression (la "majorité") atténue naturellement les ardeurs de la minorité...

Ainsi, j'accepterai personnellement que le dimanche soit un jour ouvré, même si je n'y suis pas favorable, car ce choix influe sur d'autres que moi, a des conséquences que je ne peux pas appréhender dans leur globalité (par manque de formation, d'information, de culture), et qui à terme, me seront certainement favorables. Bien sûr, le monde médiatique dans lequel nous vivons met un peu à mal les hypothèse rousseauistes, car je suis très informé. Mais recevant des flots d'informations, ne suis-je pas avant tout désinformé, voire manipulé (dans un sens ou dans l'autre) ?

Evidemment, cette réflexion va bien au-delà du dimanche ouvré ou non, des clivages droite-gauche (avec le sens que chacun de nous donne à ces termes), et il est propre à chacun d'y adhérer ou non.

Par **Murphys**, le **17/12/2007** à **18:35**

Le problème quand on parle de mandat parlementaire, c'est que c'est faux, un mandat étant révocable à tout moment. On se siturait dans la democratie (quasi-) directe.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **oO0Oo Alex oO0Oo**, le **17/12/2007** à **18:43**

Moi spécialement, l'ouverture des magasins le dimanche ne me tracasse pas des masses, de même que je ne vois pourquoi certains se mettent à raler contre cette ouverture. Lorsque je vois les magasins comme Usine Center qui a toujours été ouvert le dimanche, mais pas le lundi, personne ne sait jamais pleint et je dois même dire qu'une fois j'ai été surprise par la foule qui été présente.

Par **Thibault**, le **17/12/2007** à **19:00**

Je pense que les magasins devraient ouvrir le dimanche, non pas parce que je n'ai pas de temps la semaine, mais simplement car le dimanche, c'est comme si on arrêtait de vivre. Pendant les fêtes, les magasins sont ouverts, cela veut bien dire quelque chose. Le reste de l'année, on reste chez soi, car il n'y a pas grand chose à faire le dimanche. L'activité s'arrête, l'économie avec elle. De nombreuses personnes seraient heureuses de pouvoir travailler un peu plus... moi-même si je travaillais dans un centre commercial etc. je serais content de :)

pouvoir toucher des euros en plus en travaillant un matin ou une aprem supplémentaire. Image not found or typ

Par **Camille**, le **18/12/2007** à **10:24**

Bonnjour,
[quote="maolinn":9wt85187]
http://www.vie-publique.fr/decouverte-i ... liers.html
;)

Tiens Camille ceci répondra à ta question Image not found or type unknown

Et pour faire court la volonté générale c'est une volonté supérieure aux volontés individuelles réunies.[/quote:9wt85187]
Vi, vi... selon la conception française, si j'ai bien compris ce lien...
Conception qui n'est pas la seule... et je n'ai pas le sentiment que la conception française soit la plus répandue dans le monde.
Et, à part la conception ango-saxonne, j'y ajouterais la conception helvétique qui, pour moi, est encore différente.

Par **Camille**, le **18/12/2007** à **10:30**

Bonjour,
[quote="Yann":20rfk0wf]Oui, mais organiser tout par référendum c'est pas franchement une

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

solution! Si on élit un chef d'Etat et des parlementaires, c'est justement pour ne pas faire de référendum tous les week-end.[/quote:20rfk0wf]
On est bien d'accord, ma remarque était un peu... provocatrice.
Mais, après tout, pour un changement d'usage aussi important, le dimanche étant bien ancré dans les moeurs, pourquoi pas un référendum ?
Et le fait de consulter régulièrement et directement la population est-il si compliqué qu'on veut bien le dire ? En Suisse, ça marche très bien. Comment font-ils ?

Par **Camille**, le **18/12/2007** à **10:40**

Bonjour,
[quote="x-ray":al7zw655]
Je dis simplement que les modalités de mise en oeuvre devront être précises [u:al7zw655][b:al7zw655]pour éviter les abus[/b:al7zw655][/u:al7zw655].[/quote:al7zw655]
Là-dessus, on est bien d'accord ! Et à mon humble avis, c'est le [u:al7zw655][b:al7zw655]seul[/b:al7zw655][/u:al7zw655] problème à régler. Et il faut qu'il le soit pour que ça marche.
Pour moi, ce n'est pas une question de principe, c'est une question de modalités d'application.

Par **Camille**, le **18/12/2007** à **10:46**

Re,
[quote="maolinn":3bru8al5]
la volonté générale c'est une volonté supérieure aux volontés individuelles réunies.[/quote:3bru8al5]
Je comprends bien, mais faut-il en arriver à opposer volonté générale et libertés individuelles alors qu'on pourrait faire autrement avec un peu plus de souplesse... mais un peu plus de contrôles des abus ?

Par **maolinn**, le **18/12/2007** à **14:36**

[quote="Camille":3mw2oqy4]
Vi, vi... selon la conception française, si j'ai bien compris ce lien...
Conception qui n'est pas la seule... et je n'ai pas le sentiment que la conception française soit la plus répandue dans le monde.
Et, à part la conception ango-saxonne, j'y ajouterais la conception helvétique qui, pour moi, est encore différente.[/quote:3mw2oqy4] :))

Oui elle s'applique au moins en France ....et on est en France Image not found or type unknown

[quote="Camille":3mw2oqy4]Je comprends bien, mais faut-il en arriver à opposer volonté générale et libertés individuelles alors qu'on pourrait faire autrement avec un peu plus de souplesse... mais un peu plus de contrôles des abus ?[/quote:3mw2oqy4]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je n'ai jamais opposé ni personne ici volonté générale et libertés individuelles, mais avec volonté ou intérêts individuels, ces derniers étant par nature hétérogènes et/ou contradictoires, en prenant ici l'exemple des intérêts du patron, et de son employé.

Pour ce qui est du travail du dimanche, oui si c'est institué il faudra nécessairement un contrôle des abus ça va de soi, mais comme je l'ai déjà dit je ne me suis pas penché sur la question si je suis pour ou contre, sans y avoir vraiment réfléchi je n'ai pas vraiment d'avis sur la question je venais juste préciser ce petit point.
[/quote]

Par **Yann**, le **19/12/2007** à **07:23**

[quote="Camille":24tnzqe5]
Et le fait de consulter régulièrement et directement la population est-il si compliqué qu'on veut bien le dire ? En Suisse, ça marche très bien. Comment font-ils ?[/quote:24tnzqe5]

Suisse : 7 500 000 habitants
France : 60 000 000 habitants
Voilà toute la différence! Ca demande pas les mêmes moyens. Et il me semble que c'est un procédé en perte de vitesse dans ce pays. Il semble qu'ils rencontrent des problèmes de participation.
De plus, je ne pense pas que les gens se mobilisent dur une telle question en France. On aura encore un vote répondant à tout sauf à la question posée.

Par **Camille**, le **19/12/2007** à **11:19**

Bonjour,
[quote="Yann":20jbdjkm]
Suisse : 7 500 000 habitants
France : 60 000 000 habitants
Voilà toute la différence! Ca demande pas les mêmes moyens.[/quote:20jbdjkm]
C'est ce qu'on me répond à chaque fois. Sauf que, proportionnellement, c'est pareil.

P.S. : comme en Suisse, beaucoup de consultations se font à l'échelon des cantons, voire des communes, et qu'ils sont consultés sur plusieurs sujets différents à la fois, les frais de consultations sont mieux répartis qu'on ne se l'imagine en France.

[quote="Yann":20jbdjkm]
Et il me semble que c'est un procédé en perte de vitesse dans ce pays. Il semble qu'ils rencontrent des problèmes de participation.
[/quote:20jbdjkm]
Pas du tout. Ils ont toujours eu des problèmes de "participation" au sens français du terme. A savoir que n'y répondent que ceux qui ont une opinion sur la question. Avantage : on ne répond pas à côté de la question, justement. Chez eux, c'est une forme de routine, quoi.
Position des Suisses : "ceux qui n'étaient pas d'accord avec la question proposée n'avaient

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

qu'à aller voter".

A ma connaissance, ils ne sont pas prêt (ni près) à remettre ce système en question.

[quote="Yann":20jbdjkm]
De plus, je ne pense pas que les gens se mobilisent dur une telle question en France. On aura encore un vote répondant à tout sauf à la question posée.[/quote:20jbdjkm]
Parce qu'en France, on a tellement peu l'occasion de s'exprimer directement qu'on en profite pour "régler des vieux comptes". Du coup, on répond à côté de la question.
Il est là, le hic... :))

(selon moi, bien sûr...) Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **21/12/2007** à **18:00**

Bonjour

moi je suis pour l'ouverture des magasins le dimanche.

Voilà mes différents arguments:

- au niveau de l'économie générale: je suis sure que si les magasins étaient ouverts le dimanche ça augmenterait la consommation (et que par conséquence ça baisserait le chômage).
En effet qui n'est pas passé devant un magasin de fringue le dimanche, et ne sait pas dit c'est dommage que c'est pas ouvert sinon j'aurai acheté ça.
Qui n'a pas été faire des courses le dimanche dans un pays frontalier ? (c'est fort fréquent dans le Nord).

- au niveau de l'économie des ménages.
Beaucoup de personnes aimerait bien travailler le dimanche pour gagner le double. (la hausse dupouvoir d'achat des salariés entrainerait une hausse de la consommation et donc une baisse du chomage).

- au niveau de la "vie familiale": je ne pense pas que ça soit un gros pb que les magasions soient ouverts le dimanche. Car pour une mère de famille je ne pense pas que ça soit plus embétant de travailler le dimanche que le mercredi.
De plus dès la rentrée 2008, les enfants seront à la maison 3 jours par semaine: le samedi, le dimanche et le mercredi.

- au niveau de la société: ça permetterait d'augmenter les activités possibles le dimanche.

- au niveau de la religion: je ne pense pas que ça soit un probléme car plus beaucoup de personnes ne considére le dimanche comme un jour qui doit être consacré au repos + à la religion.
De plus le dimanche est un jour religieu que pour les catholiques.
Pour les musulmans c'est le vendredi.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour les Juifs c'est le samedi.

Sinon je ne suis pas pour régler cette question par référendum car vu déja le taux d'abstention aux élections si on commence à recourir énormément aux référendums ....

Par **fan**, le **21/12/2007** à **23:53**

:))

Je trouve que c'est bien. Les salariés travaillant le dimanche touchent un double salaire. Image not found or typ

Par **Katharina**, le **22/12/2007** à **07:37**

:shock:

Quoi en 2008 les gosses n'auront plus cour trois jours par semaine Image not found or type unknown les gens vont :))

peut être réfléchir avant d'en lancer trois pour les allocs Image not found or type unknown (n'empêche dans quel monde on vit le niveau est déjà tellement bas si on les envoie encore moins en cour ça risque pas de s'arranger)
Sinon vive la Belgique pour le pays transfrontalier Juliette :p

(désolée je n'ai pas pu faire de citation ma souris n'est pas branchée et je ne maitrise pas le truc d'ordi portable)

Par **x-ray**, le **22/12/2007** à **09:07**

[quote="juliette":2sdtxeo1]

- au niveau de l'économie générale: je suis sure que si les magasins étaient ouverts le dimanche ça augmenterait la consommation (et que par conséquence ça baisserait le chômage).
[/quote:2sdtxeo1]

Bonjour, je vais encore faire mon empêcheur de penser en rond, mais ce n'est pas si simple que ça. Pour que le chômage baisse, il faut que les produits consommés en France soient produits en France...Dans une économie mondialisée, ce n'est pas gagné.

A titre d'exemple, Ikéa ouvre le dimanche. Tant mieux pour les vendeurs et les petites familles qui déambulent dans les allées à la suédoise. Tant mieux aussi pour les grossistes en bois de Malmö ou de Göteborg, mais ça ne change strictement rien au chômage en France...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bon, encore une fois, je suis d'accord sur l'ouverture le dimanche dans certaines conditions...

Par **Camille**, le **22/12/2007** à **13:07**

Bonjour,
Sur cette analyse, je suis bien d'accord. Ne pas croire naïvement qu'en ouvrant un jour de plus, on verra le PIB augmenter de 16,66666 %... et la balance commerciale aussi.
Et, en fait, je suis bien d'accord aussi que le seul point discutable est celui de pouvoir s'assurer, par des contrôles suffisants, qu'il s'agit bien de volontariat pour ceux qui bossent ce jour-là et qu'ils en tirent un bénéfice.
Pour le reste, à partir de là, chacun fait bien ce qu'il veut.
Donc, pour moi, la question n'est pas une question de principe, mais de modalités d'applications. :))

(donc, je n'ai pas répondu au sondage...) Image not found or type unknown

Par **NinjaTune**, le **23/12/2007** à **15:20**

Bien sûr ,ouvrir le dimanche permet à "ceux qui travaillent plus de gagner plus".Cependant il ne faut pas oublier que le diamnche non travaillé est un acquis social arraché de haute lutte.Le probleme vient donc du principe de la remise en cause de cet acquis.
D'autre part,certes il s'agit de volontariat,mais ensuite?
L'on connait bien ce genre de discours qui aboutit finalement à une obligation de travail.

"Ecoutez marc ,ce serait bien que vous veniez travailler ce dimanche, on a beaucoup de travail avec cette nouvelle commande"
"...c'est que javais prévu d'emmener ma fille au zoo et..."
"tarata je compte sur vous hein? ne me decevez pas,Marc"
"...euh oui Monsieur"

Voilà le genre de conservations totalement (pas?) imaginaire a laquelle l'on pourra s'attendre a l'avenir.Dans la pratique on sait trés bien que les dirigeants de sociétés feront pression sur les salariés pour qu'ils travaillent ce jour.

Par **NinjaTune**, le **23/12/2007** à **15:21**

Bien sûr ,ouvrir le dimanche permet à "ceux qui travaillent plus de gagner plus".Cependant il ne faut pas oublier que le diamnche non travaillé est un acquis social arraché de haute lutte.Le probleme vient donc du principe de la remise en cause de cet acquis.
D'autre part,certes il s'agit de volontariat,mais ensuite?
L'on connait bien ce genre de discours qui aboutit finalement à une obligation de travail.

"Ecoutez marc ,ce serait bien que vous veniez travailler ce dimanche, on a beaucoup de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

travail avec cette nouvelle commande"
"...c'est que javais prévu d'emmener ma fille au zoo et..."
"tarata je compte sur vous hein? ne me decevez pas,Marc"
"...euh oui Monsieur"

Voilà le genre de conservations totalement (pas?) imaginaire a laquelle l'on pourra s'attendre a l'avenir.Dans la pratique on sait trés bien que les dirigeants de sociétés feront pression sur les salariés pour qu'ils travaillent ce jour.

Par **Katharina**, le **23/12/2007** à **18:19**

D'un autre côté je ne sais pas mais par exemple pour la Belgique tout est ouvert le dimanche depuis je ne sais combien de temps et personne ne s'en plains je pense qu'il ne faut pas non plus pousser le vice ça ne va pas détruire des familles il suffit de s'organiser Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **24/12/2007** à **15:18**

Bonjour,
[quote="NinjaTune":3dv90q26]
Cependant il ne faut pas oublier que le diamnche non travaillé est un acquis social arraché de haute lutte.Le probleme vient donc du principe de la remise en cause de cet acquis.
D'autre part,certes il s'agit de volontariat,mais ensuite?
L'on connait bien ce genre de discours qui aboutit finalement à une obligation de travail.
Voilà le genre de conservations totalement (pas?) imaginaire a laquelle l'on pourra s'attendre a l'avenir.Dans la pratique on sait trés bien que les dirigeants de sociétés feront pression sur les salariés pour qu'ils travaillent ce jour.[/quote:3dv90q26]
Oui, oui, je connais bien l'argumentaire...

Seulement voilà, pourquoi le dimanche poserait ce problème et pas les autres jours ?
[quote="NinjaTune":3dv90q26]
"Ecoutez marc ,ce serait bien que vous restiez un peu plus longtemps ce soir, on a beaucoup de travail avec cette nouvelle commande"
"...c'est que javais prévu d'emmener ma fille au ciné ce soir et..."
"tarata je compte sur vous hein? ne me decevez pas,Marc"
"...euh oui Monsieur"
[/quote:3dv90q26]

[quote="NinjaTune":3dv90q26]
"Ecoutez marc ,ce serait bien que vous veniez bosser exceptionnellement ce samedi, on a beaucoup de travail avec cette nouvelle commande"
"...c'est que javais prévu d'emmener ma fille au zoo et..."
"tarata je compte sur vous hein? ne me decevez pas,Marc"
"...euh oui Monsieur"

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/quote:3dv90q26]

[quote="NinjaTune":3dv90q26]
"Ben vous voyez, mon p'tit marc ,c'était pas si terrible que ça, hein, alors je peux aussi compter sur vous demain soir ?"
"...c'est que javais prévu de..."
"tarata je compte sur vous hein? ne me decevez pas,Marc"
"...euh oui Monsieur"
[/quote:3dv90q26]

Comme le fait remarquer Katharina, ça a l'air de se dérouler correctement dans les pays où c'est possible, pourquoi faut-il que ça ne marche jamais en France ? Aurait-on des patrons plus "voyous" qu'ailleurs ?
Si la réponse est oui, je serais curieux de savoir pourquoi, dans le fond...

Par **NinjaTune**, le **26/12/2007** à **12:37**

Je n'aime pas l'argumentaire de la comparaison avec d'autres pays.La France est la France avec ses particularités et son histoire.On trouvera toujours pire et toujours mieux.Si les pays de l'UE rétablissaient la peine de mort ,ce serait facile de la rétablir aussi sous prétexte que "les autres le font"
D'ailleurs le simple fait de sortir cet argument montre surtout le fait que les justifications valables ne sont pas légions.

Si l'on tient absolument à comparer la France à d'autres pays ,l'on peut également l'a comparer aux pays nordiques:un taux d'imposition record,la théorie de l'Etat interventionniste pousée au maximum,un faibe taux de chomage,et des services publics en pleine forme
(Bien sûr je caricature de façon grossière,mais l'argument de "les autres le font" est assez symptomatique d'un pays qui a perdu confiance en soi et n'arrive plus a s'affirmer en tant que puissance mondiale)

Enfin pour terminer,je ne vois pas pourquoi l'on se permet de parler a la place de nos amis Belges(ou autres d'ailleurs).Dans le fond,on ne sait fichtrement rien du fond de leur pensée

Re-enfin,j'espere que tout le monde a passées de bonnes fêtes de Noël et a reçu tout plein de :)

bô cadô Image not found or type unknown

Par **SoNnY54**, le **28/12/2007** à **14:36**

[quote="NinjaTune":zi0bfayd]
Si l'on tient absolument à comparer la France à d'autres pays ,l'on peut également l'a comparer aux pays nordiques:un taux d'imposition record,la théorie de l'Etat interventionniste pousée au maximum,un faibe taux de chomage,et des services publics en pleine forme

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/quote:zi0bfayd]

Quand on compare il ne faut pas occulter certains aspects : dans ces pays il y a une enorme flexibilité (le jour ou les syndicats français accepteront ça est pas encore prêt d'arriver), un systeme d'allocation chômage beaucoup plus strict (décrié par nos chers humanistes lorsqu'il a ete proposé en France) et, si je puis dire, un sens de la valeur travail trés developpé chez les Danois par exemple où le chômage n'est pas perçu comme un acquis mais comme une tare a laquelle chacun s'empresse de remédier.

PS : ici rien de "droite" puisque mes dires ont vont dans le sens de ceux de Marin Hirsch lors d'un de ses colloque auquel j'avais assité il y a deux ans.

Par **NinjaTune**, le **28/12/2007** à **15:38**

[quote="SoNnY54":b82jn6hd][quote="NinjaTune":b82jn6hd]
Si l'on tient absolument à comparer la France à d'autres pays ,l'on peut également l'a comparer aux pays nordiques:un taux d'imposition record,la théorie de l'Etat interventionniste pousée au maximum,un faibe taux de chomage,et des services publics en pleine forme
[/quote:b82jn6hd]

Quand on compare il ne faut pas occulter certains aspects : dans ces pays il y a une enorme flexibilité (le jour ou les syndicats français accepteront ça est pas encore prêt d'arriver), un systeme d'allocation chômage beaucoup plus strict (décrié par nos chers humanistes lorsqu'il a ete proposé en France) et, si je puis dire, un sens de la valeur travail trés developpé chez les Danois par exemple où le chômage n'est pas perçu comme un acquis mais comme une tare a laquelle chacun s'empresse de remédier.

PS : ici rien de "droite" puisque mes dires ont vont dans le sens de ceux de Marin Hirsch lors d'un de ses colloque auquel j'avais assité il y a deux ans.[/quote:b82jn6hd]

C'est pour cela que je précise que je caricature de façon grossière.Mais pour recadrer les choses,le systeme d'allocation chômage est certes,beaucoup plus strice(encore que...),mais les allocations sont également beaucoup plus élevées.Ne parlons pas du taux d'imposition qui ferait hurler nimporte quel personne ici.De même une baisse des impôts est perçue la-bas comme une baisse de la qualité de vie.

Aprés je redis ce que j'ai dit plus haut je n'aime pas les comparaisons.

[quote="SoNnY54":b82jn6hd]PS : ici rien de "droite"[/quote:b82jn6hd]
2 choses:Le fait que tu te justifies est assez révelateur du fait que tu n'assumes pas tes propres propos,je trouve ça dommage. D'autre part :P

le jeu de mot m'a fait assez rire,même s'il était involontaire Image not found or type unknown

Par **SoNnY54**, le **28/12/2007** à **16:49**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="NinjaTune":28sicop5]
[quote="SoNnY54":28sicop5]PS : ici rien de "droite"[/quote:28sicop5]
2 choses:Le fait que tu te justifies est assez révélateur du fait que tu n'assumes pas tes propres propos,je trouve ça dommage. D'autre part :P

le jeu de mot m'a fait assez rire,même s'il était involontaire Image not found or type unknown [/quote:28sicop5]

Je justifie simplement car de part d'autre topics je suis catalogué de droite et je l'assume tout :wink: :wink:

à fait. Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **29/12/2007** à **10:23**

[quote="SoNnY54":3ayicinr]
un systeme d'allocation chômage beaucoup plus strict (décrié par nos chers humanistes lorsqu'il a ete proposé en France) .[/quote:3ayicinr]

Encore une dérive actuelle, très en mode depuis que Sarko ait tenté de solder son petit conflit avec BHL sur les droits de l'homme...

Humaniste :
Étymol. et Hist. 1. 1580 [date de l'éd.] « homme particulièrement érudit et lettré » (Claude Gruget, Les Diverses leçons de Pierre Messie, p. 89); 2. 1677 nom donné aux érudits et aux littérateurs des xve et xvie s. (Miege, s.v. homme : humaniste ... versé es lettres humaines); 3. 1873 « philosophe, penseur qui considère l'homme comme la valeur suprême » (Lar. 19e). Dér. de humanité*; suff. -iste*

Je me désole que ce terme puisse être utilisé de manière négative. Surtout lorsque l'on sait que tout notre système repose sur la philosophie humaniste des Lumières...

Bon, c'est vrai que "philosophe, penseur qui considère l'homme comme la valeur suprême", ce n'est peut-être pas le trait de l'homo economicus contemporain...

Par **Nébal**, le **29/12/2007** à **10:56**

[quote="x-ray":27uerer4][quote="SoNnY54":27uerer4]
un systeme d'allocation chômage beaucoup plus strict (décrié par nos chers humanistes lorsqu'il a ete proposé en France) .[/quote:27uerer4]

Encore une dérive actuelle, très en mode depuis que Sarko ait tenté de solder son petit conflit avec BHL sur les droits de l'homme...

Humaniste :
Étymol. et Hist. 1. 1580 [date de l'éd.] « homme particulièrement érudit et lettré » (Claude

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Gruget, Les Diverses leçons de Pierre Messie, p. 89); 2. 1677 nom donné aux érudits et aux littérateurs des xve et xvie s. (Miege, s.v. homme : humaniste ... versé es lettres humaines); 3. 1873 « philosophe, penseur qui considère l'homme comme la valeur suprême » (Lar. 19e). Dér. de humanité*; suff. -iste*

Je me désole que ce terme puisse être utilisé de manière négative. Surtout lorsque l'on sait que tout notre système repose sur la philosophie humaniste des Lumières...

Bon, c'est vrai que "philosophe, penseur qui considère l'homme comme la valeur suprême", ce n'est peut-être pas le trait de l'homo economicus contemporain...[/quote:27uerer4]

+ 1, comme on dit...

Par **Katharina**, le **29/12/2007** à **14:57**

[quote="NinjaTune":2yyn535u]Je n'aime pas l'argumentaire de la comparaison avec d'autres pays.La France est la France avec ses particularités et son histoire.On trouvera toujours pire et toujours mieux.Si les pays de l'UE rétablissaient la peine de mort ,ce serait facile de la rétablir aussi sous prétexte que "les autres le font"
D'ailleurs le simple fait de sortir cet argument montre surtout le fait que les justifications valables ne sont pas légions.

Si l'on tient absolument à comparer la France à d'autres pays ,l'on peut également l'a comparer aux pays nordiques:un taux d'imposition record,la théorie de l'Etat interventionniste pousée au maximum,un faibe taux de chomage,et des services publics en pleine forme
(Bien sûr je caricature de façon grossière,mais l'argument de "les autres le font" est assez symptomatique d'un pays qui a perdu confiance en soi et n'arrive plus a s'affirmer en tant que puissance mondiale)

Enfin pour terminer,je ne vois pas pourquoi l'on se permet de parler a la place de nos amis Belges(ou autres d'ailleurs).Dans le fond,on ne sait fichtrement rien du fond de leur pensée[/quote:2yyn535u]

Pour avoir pas mal d'amis Belges ils ne se sont jamais pleins à ce sujet, bien sur je ne connais pas tous les belges mais le fait d'en connaitre plusieurs qui ont différents niveaux de vie et en s'en plaignent pas me permet de dire que ça n'a pas l'air de poser problème.
Les critères sont diffèrents entre les pays c'est sûr, mais je pense que c'est extrapoler que de dire qu'on ne peut pas comparer les pays entre eux, surtout qu'il y a une sacrée différence entre comparer la peine de mort au travail le dimanche lié à l'économie.
C'est normal de comparer notre pays aux pays de l'union européenne vu que le but est de favoriser la croissance ; il semble donc légitime de comparer les pays à ceux qui sont en progrès où qui font quelque chose que le pays en question pense à faire ça permet de voir si ça marche ou pas quels sont les avantages et les inconvénients même si les statistiques ne sont pas les mêmes, ce que je trouve bien, chacun son point de vue Image not found or type unknown .wink:

De plus si tous les pays frontaliers se mettent à ouvrir le dimanche la France perd un sacré bénéfice.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Thibault**, le **29/12/2007** à **15:33**

Le fait de dire "les autres le font" n'est pas un argument. En revanche, regarder ce que font

les autres est bien, puisque si des solutions marchent, on ne perd rien à les essayer... Image not found or type u

Donc nous ne devons pas nous enfermer dans notre propre système en disant "les autres ne sont pas comme nous, ça ne marchera pas": il faut observer, peser le pour et le contre, et un

moment donné, faire un pas en avant. Image not found or type unknown

Par **NinjaTune**, le **29/12/2007** à **16:02**

[quote="Thibault":3vuyv9br]Le fait de dire "les autres le font" n'est pas un argument. En revanche, regarder ce que font les autres est bien, puisque si des solutions marchent, on ne

perd rien à les essayer... Image not found or type unknown

Donc nous ne devons pas nous enfermer dans notre propre système en disant "les autres ne sont pas comme nous, ça ne marchera pas": il faut observer, peser le pour et le contre, et un

moment donné, faire un pas en avant. Image not found or type unknown [/quote:3vuyv9br]

Entiérement d'accord.Ce que je veux dire c'est que l'on a pas besoin de regarder les autres,le fait d'attendre que quelqu'un fasse quelquechose ne crée aucune innovation,cela conduit même a un certain immobilisme.Je pense qu'il faut créer un comportement novateur et arrêter d'aller voir chez le voisin,qui,(c'est bien connu) à l'herbe toujours plus verte.
De plus comme je l'ai dit et redit chaque pays est unique et a sa propre culture,des solutions peuvent marcher içi et pas ailleurs,et vice versa.
Il ne s'agit pas de copier ou d'observer ,il s'agit de créer!
Il ne s'agit pas de s'enfermer dans notre propre sytème,mais de créer notre propre système.

Par **lou2**, le **29/12/2007** à **16:24**

Je suis contre l'ouverture des magasins le dimanche à moins de m'expliquer en quoi ouvrir le dimanche augmentera la croissance et diminuera le taux de chômage? Ouvrir le dimanche ne va permettre que l'étalement des dépenses pas l'augmentation. L'argument économique, à mon sens ne tient pas.
Ensuite, est-ce qu'un salarié a réellement le choix de travailler le dimanche ou non? Honnêtement je doute. C'est sûr que pour les étudiants par exemple, çà les arrange de travailler le dimanche mais bon, supprimer un droit social pour des étudiants qui ne sont que

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de passage dans l'entreprise ne me parait pas judicieux.
Ouvrir le dimanche n'arrange que les grands patrons (je précise, je ne suis pas gauchiste) et quelques rares catégories d'employés. Je ne parle pas des employés qui "souhaitent" travailler le dimanche parce qu'ils n'arrivent pas à boucler leur fin de mois car ce n'est ni un choix ni un progrès sociale. Il est évident qu'une personne qui gagne bien sa vie ne se posera pas la question de savoir si elle doit ou non travailler le dimanche.
Lorsque je parle des grands patrons, s'ils avaient le choix, (les cora, leclerc...) ils ouvriraient tous les jours: 365 jours sur 365 jours. Le gros problème de l'ouverture du dimanche c'est la concurrence. Un cora peut se permettre d'ouvrir le dimanche, un petit commerçant, non car çà coutent trop cher.
A titre personnel, je me suis promis de ne jamais faire mes courses le dimanche sauf pour acheter le pain dans une vraie boulangerie (pas à cora), c'est juste un principe.

Par **Camille**, le **31/12/2007** à **11:25**

Bonjour,
[quote="lou2":2g6cpj96]Je suis contre l'ouverture des magasins le dimanche à moins de m'expliquer en quoi ouvrir le dimanche augmentera la croissance et diminuera le taux de chômage? Ouvrir le dimanche ne va permettre que l'étalement des dépenses pas l'augmentation. L'argument économique, à mon sens ne tient pas.
[/quote:2g6cpj96]
Peut-être, mais je ne me souviens pas avoir entendu que c'était dans ces deux buts, directement en tout cas. On en parle pour permettre à ceux qui le veulent d'encaisser une journée de salaire en plus, au tarif des heures supplémentaires.

[quote="lou2":2g6cpj96]
Ensuite, est-ce qu'un salarié a réellement le choix de travailler le dimanche ou non? Honnêtement je doute.
[/quote:2g6cpj96]
Oui, mais alors, on pourrait en dire autant des autres jours et des heures supplémentaires du lundi au samedi.

Vous êtes bien sûr(e) que celui ou celle qui vous sert au comptoir de la boulangerie le dimanche matin n'a pas été obligée par le boulanger de travailler ce jour-là ?
Au fait, à celui-là, ça ne lui coûte pas trop cher d'ouvrir le dimanche ?

Et dans ce cas, puisqu'il y a risque de travail forcé par des patrons voyous (pour reprendre une expression tendance), pourquoi ne pas tout fermer le dimanche ? Les restaurants, les hôtels, les station-service, les cafés, les cinémas, les théatres, les boîtes de nuit, etc,.. etc,... Comme ça au moins, ce serait clair, net et sans bavures.

Par **Camille**, le **31/12/2007** à **11:29**

Bonjour,
[quote="NinjaTune":op18oz36]
Il ne s'agit pas de s'enfermer dans notre propre sytème,mais de créer notre propre

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

système.[/quote:op18oz36]
Comme c'est bien dit !
:)) :)) :)) :))

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **31/12/2007** à **22:48**

On peut créer son système tout en s'inspirant des systèmes qui nous entourent, après tout le but de l'Europe c'est quand même une harmonisation en conservant la spécificité des états membres, donc c'est normal de s'inspirer des autres membres de l'union...

Par **Murphys**, le **31/12/2007** à **23:01**

L'Europe aurait du se créer avec pour objectif de retenir le meilleur de chaque legislation.
En fait l'Europe s'est smicardisé en établissant des seuils communs (pour la plupart ridicules, excepté en matière de Droits de l'Homme), fruits de compromis avec les pays anti-européen. (Merci Pompidou)
Fin du HS.

Par **Camille**, le **01/01/2008** à **11:22**

Bonjour,
[quote="Murphys":3r5lt5vn]
fruits de compromis avec les pays anti-européen. (Merci Pompidou)
[/quote:3r5lt5vn] :D

Non, non, on n'a pas adopté la conduite à gauche... Image not found or type unknown :?

(par contre, on a eu des gouvernements de gauche !) Image not found or type unknown

:arrow: :arrow: :arrow: :arrow:

Bon, bon, d'accord, je Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **lou2**, le **02/01/2008** à **00:53**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="Camille":27fyg4y9]Bonjour,
[quote="lou2":27fyg4y9]Je suis contre l'ouverture des magasins le dimanche à moins de m'expliquer en quoi ouvrir le dimanche augmentera la croissance et diminuera le taux de chômage? Ouvrir le dimanche ne va permettre que l'étalement des dépenses pas l'augmentation. L'argument économique, à mon sens ne tient pas.
[/quote:27fyg4y9]
Peut-être, mais je ne me souviens pas avoir entendu que c'était dans ces deux buts, directement en tout cas. On en parle pour permettre à ceux qui le veulent d'encaisser une journée de salaire en plus, au tarif des heures supplémentaires.

[quote="lou2":27fyg4y9]
Ensuite, est-ce qu'un salarié a réellement le choix de travailler le dimanche ou non? Honnêtement je doute.
[/quote:27fyg4y9]
Oui, mais alors, on pourrait en dire autant des autres jours et des heures supplémentaires du lundi au samedi.

Vous êtes bien sûr(e) que celui ou celle qui vous sert au comptoir de la boulangerie le dimanche matin n'a pas été obligée par le boulanger de travailler ce jour-là ?
Au fait, à celui-là, ça ne lui coûte pas trop cher d'ouvrir le dimanche ?

Et dans ce cas, puisqu'il y a risque de travail forcé par des patrons voyous (pour reprendre une expression tendance), pourquoi ne pas tout fermer le dimanche ? Les restaurants, les hôtels, les station-service, les cafés, les cinémas, les théatres, les boîtes de nuit, etc,.. etc,... Comme ça au moins, ce serait clair, net et sans bavures.[/quote:27fyg4y9]

Les boulangeries ont une dérogation tout comme ceux que vous avez cité plus haut, le dimanche est un jour comme un autre et donc les salariés ne sont pas payés au tarif des heures supplémentaires. Pour répondre à votre question, çà ne coute pas plus cher au boulanger d'ouvrir ce jour-là.

On en revient à notre fameuse concurrence: je caricature à peine mais si on laisser libre les commerces d'ouvrir le dimanche, les grandes surfaces se feront un malin plaisir d'ouvrir tous les dimanche car elles, elles en auront les moyens pour cela dit en passant éliminer petit à petit les petits commerçants qui eux ne pourront pas ouvrir tous les dimanches car beaucoup moins d'argent.
Il vaut mieux comme c'est le cas aujourd'hui accorder quelques dimanches par an lors des fêtes de Noel ou des soldes par exemple (même si je considère que c'est une connerie) mais en aucun cas tous les dimanches car dans dans ce cas-là vous tuez le commerce.

En conclusion, qui a à gagner à ouvrir le dimanche? les grandes surfaces et non les petits commerçants.

Par **Camille**, le **02/01/2008** à **10:40**

Bonjour,
Mais, alors, qui sont donc tous ces gens qui vont dans les grandes surfaces quand elles sont ouvertes le dimanche ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et qui sont tous ces gens qui vont chez les petits commerces en semaine, alors que les grandes surfaces sont ouvertes ?
Et enfin, pourquoi une partie au moins de tous ces gens n'iraient pas chez les petits commerçants s'ils savaient d'avance qu'ils sont ouverts le dimanche ?

Par **Murphys**, le **02/01/2008** à **11:00**

[quote="Camille":q535em2e]Bonjour,
[quote="Murphys":q535em2e]
fruits de compromis avec les pays anti-européen. (Merci Pompidou)
[/quote:q535em2e]
:D

Non, non, on n'a pas adopté la conduite à gauche... Image not found or type unknown
:?

(par contre, on a eu des gouvernements de gauche !) Image not found or type unknown

:[/quote:q535em2e]

:roll:

A part le Gouvenement Mauroy de 81-83, je vois pas Image not found or type unknown

Par **lou2**, le **02/01/2008** à **15:05**

[quote="Camille":3v1j4dk6]Bonjour,
Mais, alors, qui sont donc tous ces gens qui vont dans les grandes surfaces quand elles sont ouvertes le dimanche ?
Et qui sont tous ces gens qui vont chez les petits commerces en semaine, alors que les grandes surfaces sont ouvertes ?
Et enfin, pourquoi une partie au moins de tous ces gens n'iraient pas chez les petits commerçants s'ils savaient d'avance qu'ils sont ouverts le dimanche ?[/quote:3v1j4dk6]

Je ne sais pas si vous le saviez mais les petits commerces souffrent déjà de la concurrence déloyale des grands groupe. Avez-vous déjà vu un Cora et un Carrefour dans la même ville? Non tout simplement parce qu'ils se sont entendu pour ne pas se faire concurrence. Heureusement qu'il y a encore des gens qui préfèrent aller dans des petits commerces que dans les grandes surfaces mais ce ne sont pas les plus nombreux. Vous n'avez jamais remarquez qu'à chaque fois qu'une grande surface s'installe, des petits commerçants mettent la clé sous la porte.
Ensuite comme je vous l'ai déjà dit, les petits commerçants ne peuvent pas ouvrir tous les dimanches car ils ne peuvent pas se le permettre financièrement. Ce ne sont pas les petits commerces qui militent pour ouvrir le dimanche, ce sont les grandes surfaces. J'ajouterais également qu'un petit patron d'une boutique de fringue a aussi le droit de se reposer le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dimanche et ne pas avoir le couteau sous la gorge. Mais on peut encore aller plus loin, pourquoi ne pas permettre les magasins d'ouvrir 24h sur 24 après tout c'est la liberté de chacun.

Pour répondre à votre dernière question, la réponse est simple: les grandes surfaces pour attirer du monde notamment le dimanche, elles font des mégas promotions. Les gens qui seront attirer pas ses promotions n'iront pas ensuite chez les petits commerçants, il ne faut pas rêver.
Prenons un exemple: vous êtes commerçants dans une boutique marèse, vous achetez a vos fournisseurs des pulls à 50 euros l'unité, vous les revendez 150 euros en magasin, la grande surface qui a envie de vous éliminer, elle achètera les mêmes pulls sauf que elle, elle les vendra au prix coutant: 50 euros. je vous laisse deviner les conséquences de votre petit commerce. le plus drôle dans tout çà, c'est qu'une fois vous avoir éliminer, ce n'est pas dit du tout que la grande surface continuera à vendre du marèse. Les perdants seront vous et les consommateurs.
Rassurez-vous, ces choses là se passent tous les jours en France et ailleurs évidement, le commerce n'est pas un long fleuve tranquille, les gagnants sont toujours les gros.

Quel est l'intérêt pour un petit commerçant d'ouvrir le dimanche?

Par **Camille**, le **03/01/2008** à **15:39**

Bonjour,
[quote="lou2":yaouyio2]
Je ne sais pas si vous le saviez mais les petits commerces souffrent déjà de la concurrence déloyale des grands groupe.
[/quote:yaouyio2]
Qu'entendez-vous par "concurrence déloyale" ?
Pourquoi des petits commerçants viennent-ils s'installer dans les galeries marchandes des hypermarchés ? Je n'en ai pas beaucoup vu qui mettaient la clé sous le paillasson...

[quote="lou2":yaouyio2]
Avez-vous déjà vu un Cora et un Carrefour dans la même ville? Non tout simplement parce qu'ils se sont entendu pour ne pas se faire concurrence.
[/quote:yaouyio2]
Cora - Ermont (95) est distant, à vol d'oiseau, de même pas 5 kms de Carrefour - Sannois...
:))

Image not found or type unknown

[quote="lou2":yaouyio2]
Quel est l'intérêt pour un petit commerçant d'ouvrir le dimanche?
[/quote:yaouyio2]
Pourquoi les épiciers arabes sont-ils toujours ouverts le dimanche ?

Par **maolinn**, le **03/01/2008** à **19:37**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="Camille":2dpn0gk8]Pourquoi les épiciers arabes sont-ils toujours ouverts le dimanche ?[/quote:2dpn0gk8] :lol:

Et presque même H24 eux Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **05/01/2008** à **22:36**

Article en rapport avec le sujet :

http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0 ... r=RSS-3208

Par **salariée en colère !**, le **03/12/2013** à **10:21**

Et vous ? ça vous plairai de travailler le dimanche ? Volontariat ? Mon œil ! En ce qui me concerne, quand on ouvre le dimanche ou jours fériés, comme il n'y a pas assez de volontaires on ne vous demande pas votre avis. On se repose quand ? En semaine quand il faut se lever pour s'occuper des enfants et les porter à l'école, ou le week end quand il faut aller bosser !
On profite quand de sa famille, on invite quand et on sort quand ? Les week-end ? Ah bah non on bosse ! Parce que le week-end dans le commerce ça se résume qu'au dimanche (1 journée). Et tout ça pour occuper des gens qui trouvent que leur ville est triste, et qu'ils n'ont rien a faire... Alors je repose la question : Et vous vous bosseriez le week-end au détriment de votre famille ? Moi j'ai pas spécialement envie car l'argent ne fait pas tout et ne remplace pas le temps passer avec mes enfants et mon mari!!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés